A LOUER—Les magasins et cour d'entrepot de coton situés à l'encoignure des rues Baytres et Roane, appelé le "Goose Pond," aussi le magasin d'entrepot faisant face à la levée, situé entre les rues Richard et Market connu sous le nom de Shepherd Turner's Tobacco Warehouse.
S'adresser à L. MILLAUDON, 138, rue Bourbon.
N. B.—Rum de Barataria constamment à vendre.
19 sept—6

A LOUER—La BOULANGERIE située rue des Magasins, entre celles St Joseph et Delor; elle est dans une belle position pour ce genre d'affaires. S'adresser à JAMES SAUL, ou à EDWARD CHAPMAN, Commissaires de la Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans.
19 sept—19

## COUVERTURES FRANÇAISES

DE TROIS POINTS—60 balles, à vendre en débarquement, à prix réduit, par J. MAGER, 23 St. Louis
19 sep—6

HUILE de Baleine—40 barils épurée d'hiver, à vendre en débarquement du navire Orleans par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
19 sept

CIGARES de la Havane de toutes espèces en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.
19 sept

CIGARES Principe en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

BŒUF prime, à bord i. m. e. aux inspections de J. Bezant, McKerver et W. A. Ferris à vendre par A. DURAND, 7, Conti
19 sept

TRESSES POUR CHAPEAUX DE PAILLE D'AMAZONE.

LE soussigné est actuellement prêt à exécuter les ordres qu'on pourrait lui donner ou à contracter des marchés pour la fourniture des articles ci-dessus, en vertu de son brevet d'invention.
Il a actuellement en mains et prêt à livrer, un assortiment de ces tresses blanches de différentes qualités à trame double et simple.
Aussi de couleurs d'automne, de différentes qualités, à trame double et simple. A. CASELLI, 54, Exchange place, N. York
N. B.—Les chapeaux qui sont depuis longtemps en service peuvent être réparés, blanchis et nettoyés sans aucune difficulté et à peu de frais.
19 sept—6

A VENDRE par les soussignés:—Café Java (vieux gouvernement) do. de Laguayra et de Rio, Poivre, Piment, Clous de Girofle, Muscades, Cassia, Indigo, Thés, Coques et Chevilles, Blanc de Baleine, Plomb de chasse, Corde d'emballage, Vins, Porte et Cherry en caisses, Absinthe, Kirschwasser, Genièvre, Eau de-vie, Rum, Huile d'olive raffinée, et Huile de baleine. MERLE, BEYLLE & Co, 45, Vieille-Levée.
19 sept

MARCHANDISES SECHES par la barque Irad Ferry.—Les soussignés reçoivent par ce navire: 30 caisses indiennes, 25 balles coton écru, assorti, 2 balles coton de Henry Clay, 2 balles couvertures, 4 balles damas, 4 balles couvertures américaines, 1 caisse batiste léger, 1 balle flanelle rouge.
19 sept NORTH & BROTHERS.

MARCHANDISES diverses—600 sacs café prime de Rio, 150 caisses thé noir et vert, 50 sacs café de Java, 150 caisses confitures assorties, 20 caisses sirop de limon, 12 caisses confitures assorties, 70 caisses savon Winchester Nos. 1 et 2, 60 caisses blanc de baleine assorti, 20 caisses épices, 30 barils maquereaux Nos. 2 et 3, 30 barriques huile de baleine blanchie à vendre par J W STANTON & Co. encoignure Magasins et Lafayette
18 sep.

MACHINES à égrener le coton, de Jalor—60 peignes à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée

MANTILLES espagnoles, d'excellente qualité, à vendre par R. D. BLOSSMAN.
19 sept

MANTAS et impériales, sèterdines à chaque instant, dont les échantillons peuvent être vus au magasin, à vendre par R D BLOSSMAN.
19 sept

DOUBLONS espagnols—200, à vendre par R D BLOSSMAN.
19 sept

CHAMPAGNE de qualité supérieure, à vendre par R D BLOSSMAN.
19 sept

COTON à coudre, en pelotes et en bobines, et fil à coudre en bobines, ayant droit au débenture, à vendre par R D BLOSSMAN.
19 sept

LES soussignés nommés exécuteurs testamentaires de Rufino Fernandez, désirant continuer au nom de la communauté, le même genre d'affaires que suivait ledit défunt, annoncent au public que l'on trouvera à leur domicile, au No. 51, ou à leur établissement, au No. 77 de la rue Ste. Anne, toutes les fournitures nécessaires pour enterrements, et ce aux prix les plus réduits.
RUFINO FERNANDEZ FILS, Vve. RUFINO FERNANDEZ.
13 sept—16

## SANGSUES.

83000 dernièrement reçues par le navire Boucalon.
Le soussigné informe le public qu'il est actuellement prêt à vendre à son Dépôt général, en gros et en détail, toute espèce de Sangsues d'Europe, aux prix les plus modérés. J. B. RUSCONI, 167, rue de Chartres.
Une porte de la rue St. Pierre, à l'ancien magasin d'oiseaux.
28 juillet

## SANGSUES.

TRENTE MILLE SANGSUES de première qualité supérieure, Hongroises, de Hambourg, Nantaises et Espagnoles, à vendre à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Cascalve, No. 86. Les prix des dites sangsues est à douze pour DIX SOUS et un quart, jusqu'à DOUZE SOUS et demi. Le chef de l'établissement garantit toutes les qualités, et se charge lui-même de faire l'application à domicile, si on le désire, comme étant sa profession depuis nombre d'années, et se transportera aux lieux indiqués par ordre.
16 aout J. P. SOUBIRAN.

## SANGSUES MONSTRES.

Reçu par le Kilby, de New-York, des Sangsues hongroises et suédoises, garanties, à vendre au nouveau Dépôt, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines, No. 309. Mr Trasforest a toujours dans le même établissement de la Farine de m. fraîche, Moutarde, Tolanie, Arrow-Root, Fécule de pomme de terre, Tamarin, Sel d'Epsom, Crême de Tartre, Huile de Palmachristy, Alun, Rob anti-syphilitique du docteur Giraudeau de St. Gervais, et beaucoup d'autres articles à vendre à très bas prix.
25 a T. TRASFOREST.

## SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de Barcelone, de France et de la Havane, CINQUANTE MILLE SANGSUES que l'on vendra aux prix les plus réduits. L'entrepôt général de la rue en Quartier No. 46, s'est arrangé de manière à fournir au public, pendant toute la saison, des sangsues GARANTIES, comme suit:
Sangsues petites, TROIS cents.
do moyennes, CINQ
1er. choix grosses, DIX
L'entrepôt s'établit une succursale, au coin des rues Orléans et Bourbon, afin de faciliter ses habitués du centre de la ville, mais le principal établissement et les Réservoirs sont RUE DU QUARTIER, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. RENAUD PETITJEAN.
Deux domestiques se chargeront de la pose des sangsues si on l'exige.
16 aout.

INDIENNES pour le commerce de la ville—NORTH & BROTH., reçoivent actuellement par le navire Clairborne, une facture d'indiennes couleurs claires à petits dessins, et convenables pour le commerce de détail de la ville.
Aussi—Quelques caisses indiennes bleues. 8 sept

EN débarquement du brick Osceola, venant de Bordeaux 45 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par G. M. LUCAS, 30 Bienville
5 sep

EN débarquement du brick Clarisse, venant de Bordeaux 20 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par G. M. LUCAS, 30 Bienville
9 sep

VINS de France—Vin rouge, St. Julien Chateau Lafitte, Grave La-ose et vin de Bourgogne en bouteilles et en barriques, à vendre par H. DUFOUR, 11 Conti
5 sept

HUILE raffinée de baleine, en débarquement du navire Berlin, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins
8 sep

BRODEQUINS—en débarquement du navire Claiborne, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins
8 sep

BILLETS de la Banque des Citoyens—$170 en petits billets, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins
8 sep

TABAC—30 caisses et barillets, manufacture différentes qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins
8 sep

10,000 GALLONS huile de baleine blanchie et non blanchie.
13,000 do de do
80 caisses blanc de baleine, à vendre par WM. FROST & co. 25 Vieille Levée
8 sep

CAFE—78 sacs nouvelle récolte en débarquement du brick Hope Howes de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
8 sep

SUCRE—100 caisses blanc et brun de la Havane en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
8 sep

SUCRE—60 caisses blanc et brun en débarquement de la goëlette Belle de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
8 sep

MAIS—467 sacs en bon ordre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, camp
7 sept

HUILE D'OLIVE—278 paniers et 45 caisses en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & co. 45 Vieille Levée
1 sep

VIEILLE Eau de vie de Cognac—6 demi pipes, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
1 sept

CLOUS—200 barillets fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
1 sept

INDIGO de Manille, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée
1 sept

RAISINS verts de Malaga, en débarquement du navire John Minturn, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée
1 sept

CAFE de Java—à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée
1 sept

BLANC de Plomb—40 barillets extra No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

HUILE de Varies—25 corboys, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.
1 sept

BACON—40 barriques jambons et plats côtés de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras
1 sept

GRAISSE—7 barils, 4 1/2 do. et 18 barillets, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras
1 sept

PORC mess—100 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras.
1 sept

JAMBONS—120 barils supérieurs enveloppés pour famille, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras
1 sept

MAIS—201 sacs blanc, en très bon ordre, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras.
1 sept

SAVON—100 caisses en débarquement de la barque Sarah Hand, 60 livres chaque, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras
1 sept

CUIR français—1 caisse cuir verni de la manufacture de Nys & Co., 1 caisse veau cire, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis
1 sept

INDIGO—7 surons d'indigo de Guatemala, en débarquement et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis
1 sept

CERISES à l'eau de vie fraiches et en bon état, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis
1 sept

COUVERTURES françaises—Couvertures 3 points de Montpellier, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis
1 sept

ARTICLES DIVERS—En débarquement des navires Claiborne, Berlin et Mary & Susan, savoir:
Coton du pays—220 balles coton blanc et écru, à chemises et d'Osnaburg 3/4 et 4/4, et 40 pouces.
Savon—200 caisses marques Winchester, Jackson et Gould; savon extra No. 1.
Clous—100 barils clous de fer de Suède.
Maquereaux—100 barils et demi barils maquereaux frais Nos 1 et 2.
Morue—15 tambours et 200 caisses morue fraîche.
Huile—20 barils huile de baleine; 20 dito huile de lin.
Gingembre—20 sacs.
Papier à enveloppe—100 rames.
Cornichons—100 caisses cornichons assortis, olives, câpres.

A DES PRIX REDUITS.
Bottes et Souliers—600 caisses comprenant un assortiment de bottes, brodequins, souliers, &c.
Chapeaux—15 caisses chapeaux de castor, soie et de feutre.
Faïencerie—40 caisses faïencerie, à vendre par TUFTS & HOBART, 36, Douane.
8 sept

MARCHANDISES DU PAYS—46 balles toile à draps écrue 4/4.
20 caisses do blanche 4/4.
20 balles drills écrus.
10 do toile à chemises écrue.
20 caisses do blanche 7/8.
15 do drills blancs et de couleurs.
10 do toile rayée, Hamilton.
20 caisses damas de Cocheco.
12 do denims de Hamilton.
14 do indiennes à la mode, en magasin et à vendre par WM. FROST & co. 25 Vieille Levée
6 sep

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le prix de la farine étant aujourd'hui de $4 40 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents pendant la semaine qui commencera lundi, 18 courant.
Les pains de seconde qualité, ou de toute pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces. WM. FREBET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 15 septembre 1843.

## GARDES D'ORLEANS.

EN vertu d'une résolution passée par le comité des Gardes d'Orléans, dans sa séance du 14 septembre courant, les membres composant ce corps devront porter pendant 30 jours, en signe de deuil, un crêpe au bras gauche, en mémoire de feu l'honorable Paul Bertus, ex capitaine des Gardes d'Orléans.
ROSÉMOND DE ARMAS, Secrétaire.
16 sept—3

PORC—Quelques barils porc mess, à vendre à l'inspection par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.
16 sept

PLOMB—700 barils plomb de chasse Nos. assortis, en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée
16 sept

SUCRE brun de la Havane à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis
16 sep

TABAC de Cuba en feuilles, et caps et tripe, à vendre par J M. LAPEYRE, 20 St. Louis
16 sep

CIGARES de la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis
16 sep

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St Louis
16 sep

BOIS de Campêche, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St Louis
16 sep

GENIEVRE de Hollande, article supérieur, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville
16 sep

CIGARES PRINCIPE d'excellente description, dernièrement reçus et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville
15 sep

VIN DE SAUTERNE—En magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville
15 sep

SUCRE jaune de la Havane—Dernièrement reçu et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16, Bienville
15 sept

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage—500 pièces toile, 300 rouleaux corde et 30 livres ficelle, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras
15 sep

BACON—50 barriques jambons et plats côtés, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.
15 sep

PORC mess M. O. à l'inspection de Bezant, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.
15 sep

FICELLE—20 rouleaux, article supérieur, des manufactures du Kentucky, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.
15 sep

GRAISSE—300 barillets graisse Leaf, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 6, Poydras.
15 sep

PARAPLUIES—51 douzaines gingham et soie, 26 à 34 pouces, en débarquement de la barque Joséphine et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
15 sept

BRODEQUINS, Bottes &c—20 caisses de différentes descriptions en débarquement du navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
15 sept

HUILE de baleine blanchie, raffinée, en barils, en débarquement du navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
15 sept

PAR le navire Rowhall—52 caisses bottes et souliers, à vendre à bas prix par FROST & Co 10, Magasins
15 sept

BRODEQUINS Russet—Nous avons à vendre un bel assortiment de brodequins provenant des manufactures de l'Est, de New-Jersey à vendre par FROST & Co. 10, Magasins
15 sept

SOULIERS pour dames et enfans, constamment en mains, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins
15 sept

CAFE de Rio, à vendre en magasin par WM. FREHN & Co, 56 Douane
15 sept

VIN de Bucellas, à vendre en magasin par WM. FREHN & Co., 56, Douane
15 sept

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Imperiales etc., et d'autres marques favorites, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune
15 sept

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune
15 sept

CAFE de la Havane, du vert, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune
15 sept.

ROUES de Charrette—De 3 à 5 pouces, des manufactures de John Woods, reçues de Philadelphie, à vendre à bas prix par J. D. DENEGRE, 16, Douane

ANISETTE—300 paniers, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville
15 sep

WAGGONS pour chevaux et bœufs, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane.
15 sept

VOITURES légères pour un cheval, de J. Woods, à vendre à bas prix, par J. D. DENEGRE, 16, Douane.
15 sept

GRAISSE—300 barillets et 20 barils prime, à vendre en magasin par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
15 sept

FARINE—350 barils superfine et 50 de fine en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp
15 sept

BACON—12 barriques plats côtés, en bon ordre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp
15 sept

HUILE de graisse—1 baril en magasin, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp
15 sept

SEL DES ILES TURQUES—1,000 sacs à bord du navire Louisville, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs, par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
15 sep

CIGARES—Un assortiment de différentes marques de la Havane, constamment en mains et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville
15 sep

CUIVRE—30 caisses en feuilles et dimensions assorties, 10 barillets clous de cuivre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp
15 sept

BISCUITS au beurre, de Boston, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp
15 sept

CAFE de la Havane en magasin, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville
15 sept

HUILE de thérébentine, médicamens &c—Les soussignés ont à vendre en débarquement des navires Rockall, St. Louis, Claiborne, Joséphine et Louisville—30 barils huile de tanneurs, 50 do de baleine, 25 do esprit de thérébentine, 100 caisses blanc de baleine, 31 rouleaux cordage de Manille, 20 barils couperose, 50 caisses et barriques médicamens, consistant en: opium, crême de tartre, calomel, camphre, gomme arabique, jalap, pilules d'ipeca, en boites, &c, à vendre à bas prix par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

## AVIS AU PUBLIC.

ATTENDU que ma femme Catherine Heaton, a, sans aucune cause légale, abandonné le domicile conjugal, il est par le présent notifié au public de ne lui faire aucun crédit sur mon compte, attendu que je ne paierai aucune dette contractée par elle.
14 sep—3 JAMES HEATON.

PORTER et Bierre blanche—35 boucauts et 60 barils, venant d'arriver et à vendre par T. & S TOBY & BOGERT, 70 Camp
14 sept

CIMENT hydraulique—100 barillets nouvellement reçus par le navire Kalamazoo, de New York, et à vendre par T. & S. T BY & BOGERT, 70 Camp.
14 sept

SEL pour table—10 barils anglais et 9 caisses américain en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
14 sept

NITRE—35 barillets raffiné en débarquement du navire Kalamazoo et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
13 sept

BLANC de plomb—75 barillets en débarquement du navire Louisville, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
14 sept

VIN—17 quarts de pipes du Pico, Madère Dabney, en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
14 sept

CAFE—40 sacs de Java, en débarquement de la barque Irad Ferry, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
14 sept

PEAUX et cire—900 peaux de chevreuil et cire blanche et jaune, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée
14 sept

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Bureau, No. 45, rue du Camp.
Capital comptant $300,000
Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve.
Wm. A. GASQUET, Président
CH. BRIGGS, Secrétaire.
24 juillet

FORMATION DE SOCIETE.
LES soussignés ont aujourd'hui formé une société sous la raison sociale de REYNAUD & FALLON, pour la transaction des affaires de commission en général.
F. REYNAUD, B. FALLON.
1er septembre

## BOIS DE CONSTRUCTION

ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETÉ.
CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY, Encoignure Carondelet et Villeré.
31 juil

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 9 août 1843.
CHANGE—Cette Banque tire sur Londres et New York.
9 aout WM. E. LEVERICH, Caissier.

MARCHANDISES sèches—Les soussignés ont reçu par la barque Shannon du Havre, les articles suivans qu'ils offrent à vendre à bon marché:
Indiennes françaises en couleurs et dessins à la mode,
ditto ditto deuil et demi-deuil,
ditto ditto rouges, blancs, jaunes, unies et à raies satinées pour rideaux,
Bordures d'indienne pour dito,
Indiennes façon soie pour meubles,
Cravates de soie pour dames,
Satins unis noirs,
Satins grecs et serges de soie pour tailleurs.
TOOLE & BARRIERE, 11 sept 30, rue de Chartres

## DROGUERIES.

EN débarquement du navire O'Connell:
15 barils sel d'Epsom de Baltimore,
10 do blanc d'Espagne,
10 do do
10 do bois de teinture,
20 livres cochenille,
4 barils crême de tartre,
3 caisses Seilitz et soda powders,
5 barils vernis copal "par"
200 livres litharge,
10 barils essence thérébentine,
10 do fleur de camomille.
En magasin:
200 gallons huile de lin,
400 barils peinture blanche, rouge, noire et verte, à vendre par F CUSACHS,
12 sept au coin des rues Condé et St. Philippe.

BANDES DE BILLARDS—NOUVEAU PROCEDE.
M. ANTOGNINI, Menuisier Billardier.
RUE BOURBON, No. 266.
OFFRE au public un nouveau procédé pour garnir les bandes de billard. Ce procédé qui appartient qu'à lui seul, a l'avantage d'empêcher les billes de sauter et d'être dans colloïdes à aucune épreuve. Il est garanti plein que la supériorité en a été constatée. Il a été déjà mis en usage dans plusieurs des principaux établissemens de cette ville et il a produit les résultats les plus satisfaisans.
Les personnes de la campagne qui désirent faire garnir les bandes de leurs billards, pourront qu'à envoyer ces bandes à l'adresse ci-dessus indiquée, elles seront mises en état et renvoyées dans le plus bref délai.
M. ANTOGNINI offre également à vendre plusieurs bons billards d'occasion, français et américains; aussi draps de billard, queues, billes, jeux de trente-et-un, etc.
3 juillet

PEET & MORTON
(Anciennement Peet & North),
Marchands en gros de Marchandises sèches,
No. 17, rue de Chartres.
REÇOIVENT par le navire Ste. Mary et offrent à vendre à bas prix pour du comptant: Cotonnades Log Cabin, Ginghams bon teint, doublé pour tabliers, indiennes à la mode, lustrines, bordures et indiennes nouvelles, mousseline votre, nouveauté en soies, couvertures, mousseline unie, flanelle, toile à draps 12/4, toile tissue blanche de lin, Nos 10, 12, 16, balles cotonnades, assorties, ticking, drills, couvertures grises et bleues, toile à chemises 7/8, 10 balles de toile à draps 4/4, 15 balles toile forte 7/8 anciens 4/4, 15 balles indiennes françaises, etc. etc.
8 sept

GRAINES FRAICHES POUR JARDIN.

Le soussigné a le plaisir d'informer les personnes qui se fournissent habituellement chez lui qu'il vient de recevoir par le navire [illegible] son assortiment de graines de France, qu'il garantit fraîches et de bonne qualité et qu'il vendra pour le comptant et aux conditions d'usage. Wm. BENN, 6 sept 11, Commune

## VENTES DE SHERIF.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No. 4,690. George W. Wilson vs. la Banque de Girard.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 30 septembre 1843, à midi,
Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse la Banque de Girard, à une créance pour restitution, de la somme de $4,161 50, les frais y inclus, et tout ce qui pourra lui être dû, ainsi qu'il est décidé par la Cour Suprême dans l'affaire de Bayard, Robb et Hoge, contre la Banque de Girard de Philadelphie, pendante à la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, No. 4,690 du docket de cette Cour.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
EMILE LA SERE, Shérif de la Cour de Commerce
19 sept—3f en 10

Victor Roumage en sa capacité de syndic des créanciers de R. Marty vs. J. R. Marty.
COUR DE PAROISSE—No. 1,561—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, et du consentement des parties, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mardi, le 19 septembre 1843, à midi,
Le mulâtre MICHEL, âgé de trente ans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. D. AUGUSTIN, Shérif de la paroisse d'Orléans
1 septembre—3f en 18j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—John Sinclair, actuellement détenu, vs. ses créanciers—No. 22,754—Il est par le présent notifié aux créanciers du pétitionnaire de comparaître en Cour samedi, 23 du courant, à dix heures A. M. à l'effet de déduire les motifs s'ils en ont pour lesquels le pétitionnaire ne profiterait pas du bénéfice des lois faites pour le secours du débiteur insolvable en détention.—Il est ordonné en même tems que toutes poursuites contre la personne et les biens du pétitionnaire sont et demeurent suspendues.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite Cour le premier jour de septembre 1843. T. GILMORE, Député Greffier
2 septembre—3 en 20 j

## AVIS AUX MESSIEURS.

BRODEQUINS et Nullifiers en peau vernie à $4 50; peau de veau à $1 50, garantis première qualité. On les fait par mesure à la fabrique rue Royale No. 193.
17 aout

VIN DE BORDEAUX—40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres
12 sep

MOUCHOIRS BATISTE BRODES—15 douzaines mouchoirs batiste brodés, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres
12 sep

HUILE DE VITRIOL—16 dames-jeannes, à vendre par P. CUSACHS. Encoignure Condé et St. Philippe
12 sep

CIGARES—30,000 de la Havane, en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée
12 sep

CIGARES de la Havane, de toutes espèces, constamment en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée
12 sep

AMIDON de la Havane—45 barils en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée.
12 sep

CAFE—101 sacs nouvelle récolte, en débarquement de la goëlette Hero de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
12 sep

CORDAGE de Manille, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras.
12 aout

PERDU—Un billet tiré par J. U. Bryce, daté 10 janvier 1841, à 90 jours de $760, en faveur de George Parow et endossé par Barett et Lepage.
La personne qui a trouvé ce billet est priée de le retourner à CH. DUFOUR, 11, rue Conti.
11 sept.

HUILE et blanc de baleine—26 barils huile raffinée et 14 caisses blanc de baleine en débarquement du navire Orléans et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée
11 sept

CARREAUX de vitres—Un assortiment complet de carreaux de vitres français à vendre en magasin par SCHMIDT & Co. 8, Bienville
11 sept

CLOUS de girofle 10 demi barils, 11 barillets et 2 balles en débarquement du navire Hilah, à vendre par ROBERTS & HALL 75, Magasins
9 sept

SEL pour table—10 barils anglais en débarquement du navire Hilah et à vendre par ROBERTS & HALL, 76, Magasins
9 sept

SULPHATE de quinine—3 caisses, 300 douzaines en débarquement du navire Lilah, et à vendre par ROBERTS & HALL, 76, Magasins
9 sept

CHAPEAUX de soie noirs, do. de feutre do. nouvelle forme, reçus par le Shannon, du Havre, à vendre à bas prix par les soussignés. FORCADE & Co, 30, Chartres.
8 sept

VEAUX vernis, Eau de fleurs d'oranger, reçus par le navire Shannon, venant du Havre, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 33 Conti
6 sep

MACHINES à nettoyer le coton, améliorées de Carver. Les agents de ces machines peuvent maintenant les vendre à des prix réduits. GEO. GREEN & BROTH. 81, Gravier.
6 sept

CAFE de Rio à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 81, Gravier.
6 sept

CORDAGE de Manille à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 81, Gravier.
6 sept

COUVERTURES trois points, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 81, Gravier.
5 sept

CIGARES de la Havane.—Un assortiment d'excellents Regalias, Imperiales, Canones, Trabucos et autres, constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
2 sept

CIGARES Principe en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
2 sept

BACON—12 barriques plats-côtés, en débarquement du steamer Missouri Mail, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée
2 sept

CHAPEAUX français, soie, gris et noirs, à $3 50 en détail, pour clore cet article, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 33 Conti
6 sept

CHANGE—Checks à courte vue sur Louisville, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp
6 sept

GRAISSE—2000 barillets prime, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp
6 sep

FARINE—1500 barils fraîche de l'Ohio, à vendre à bord d'un chaland, par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp
6 sep

PORC—1000 barils assorti, mess, M. O. mess prime etc à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp
6 sep

HUILE de graine de lin—20 barils en magasin, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp
6 sep

TOILE et corde d'emballage—250 pièces toile du Kentucky, et 500 rouleaux corde, dont partie de très belle qualité, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp
6 sep

PAPIER A LETTRES—10 caisses papier à lettre français, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville
6 sep

CUIRS—38 rouleaux, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville
6 sep

PAR le navire O'Connell, nous avons reçu un grand assortiment de chapeaux à la mode que nous offrons à vendre à bas prix FROST & co, 10 Magasins
6 sep

BRODEQUINS pour nègres—Article supérieur de New Jersey en débarquement du navire O'Connell, à vendre par FROST & co. 10 Magasins
6 sep

MORUE fraîche en tambours et en caisses en débarquement et en magasin à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
5 sep

SEL des Iles Turques—1670 sacs 3 boisseaux chaque, à bord du navire Louisville et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
11 sept

BILLETS du Trésor des Etats Unis, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
11 sep

HUILE d'olive—50 paniers à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée
1 sept

REÇU par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie, et à vendre à bas prix pour du comptant, par les soussignés:
Coton écru 3/4, 4/4, 6/4 et 8/4,
do. Lowell Nos. 1 et 2,
do. blanc 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
do. croisé 3/4 et 7/8,
Molleton blanc et écru,
Kersey laine et coton,
do. coton,
Linsey uni et à carreaux,
Kentucky jeans noir et couleurs assorties,
Satinet noir, bleu et gris,
Draps 6/4 noirs, bleus et couleurs assorties,
Casimirs nouveauté,
Mérinos pour robes, double largeur, noir et couleurs assorties,
do. couleurs assorties 3/4,
Alépine noire,
Etamine noire,
Mousseline de laine noire,
Velours coton noir,
Flanelles blanches, rouges et vertes,
Cotonnade dite Log Cabin véritable, et autres qualités,
Guinée 4/4 bon teint à grands et petits carreaux; Percale blanche, noire et en couleurs assorties; Ouvré pour serviettes; Ouvré de Russie; Damassé 7, 8 et 9/4; Lasting noir; Coutil bleu; York Denims; Imitation York Denims; Coutil à matelas; un assortiment d'indienne américaine en couleurs, noire et bleue; do. à meubles; Indienne française rouge unie; Merrimack bleu à grands et petits dessins; Guinga coton pour chemises; Calicot; Drap pilote; Couvertures laine 3 points; do à 10, 11 et 12/4; Drap de Lyon; Foulards tout soie, article supérieur; Cravates de soie, noires et couleurs assorties; Cravates soie longues; Mouchoirs de batiste fil, unis; Foulards coton; Mouchoirs imitation Madras; Barège vert; Ruban taffetas noir, Nos. 1 1/2, 2, 3, 4 et 6; Tavelle laine de toutes couleurs; Bas blanc en coton, do. bleus, gris et noirs; Chaussons coton écrus et blancs; Fichus soie imprimés; Echarpes en soie; Gants de soie, noirs et noirs; Dentelles étroites; soie d'Italie à coudre, noire et en couleurs assorties; Fil Alexandre et Owells; do. patenté écru, noir et bleu clair; Bas de coton blanc pour enfans; Bonnets en soie et à trous; Epingles fines et communes; boutons de nacre; Agrafes; Mouchoirs bleus; Serge noire; Schalls tête bonnet noir brodés; Bas de Flanelle noire; Toile de Paris; do. d'Irlande; Galon fil, etc. etc.
DUFOUR, DURAND & Co., 9 sep 24, Chartres.

## MARCHANDISES D'AUTOMNE.

LES soussignés reçoivent par l'Oso bee de New-York, et la barque Sarah-Hand de Philadelphie, un bel assortiment de marchandises de saison, qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant:
Circassiennes noires et en couleurs,
Indiennes américaines en couleurs,
do. do. noires,
do. bleu Merrimack et autres,
Mérinos noir et en couleur pour robes,
do. bleu Marie-Louise,
Velours de coton noir,
Bombazettes noires No. 1 à 12,
do. vertes et rouges,
Alépines noires diverses qualités,
Bombazettes noires 3/4,
Mouchoirs façon Madras, bas prix,
do. bleus pour nègres,
Kersey laine et laine et coton,
Linsey unis et à carreaux,
Coutils à matelas, et Denims bleus,
Un bel assortiment de Kentucky Jeans,
200 douzaines Chaussons écrus,
200 do. Bas blancs très grands,
200 do. do noirs do.
Percales noires et en couleurs,
Cotons blancs 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
do. écrus do. do. do. do.
8 caisses Parapluies coton 26, 28, 30, 32 et 34 pouces,
Casimirs noirs pour pantalons,
do. en couleur do.
FORCADE & Co. 8 sept 30, rue de Chartres.

A VENDRE par le soussigné: Eaux-de-vie, Vins et Liqueurs.
10 demi-pipes vieux Cognac de preuve, qualité supérieure.
15 demi-pipes dite 1re preuve, qualité très supérieure.
150 caisses Vin rouge, bon ordinaire.
180 caisses dito en qualités supérieures.
100 paniers Anisette superfine de Champion.
50 caisses Absynthe suisse, qualité supérieure.
45 caisses Kirschwasser, do.
31 aout G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné:
Crêpe noir,
Gros de Suisse noir,
Gros de Naples noir,
Satin noir,
Satin blanc,
Bas de soie noirs, diverses qualités,
Cravates soie noire, taffetas d'Italie,
Idem en taffetas, qualité commune,
Un assortiment de Mouchoirs de batiste,
Parapluies en soie noire, 30 et 32 pouces.
31 aout G. M. LUCAS, 30, Bienville

REÇU par la barque Shannon, du Havre, et à vendre à bas prix pour du comptant:
Mouchoirs français, façon Madras, dessins nouveaux qualité supérieure.
Indiennes françaises nouvelles,
Mousselines laines noires double largeur,
Do do bleu de France do
Do do dessins riches.
Batiste en à trame 7 1/2, 8 et 12 lignes,
Do de sucre diverses qualités.
Un assortiment d'articles pour tailleurs.
FORCADE & Co., 6 sept 30, rue de Chartres

VIN de Bordeaux—En débarquement du navire Osceola, venant de Bordeaux, 50 barriques vin de Pauillac Médoc, à vendre sur la levée ou en magasin, par J. R. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane
9 sep

CERISES à l'eau-de-vie—50 caisses en bouteilles blanches, dernièrement reçues et à vendre par J. R. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane
9 sep

VIN de Marseille, en barriques, de qualité supérieure, à vendre par J. R. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane
9 sep

ABSYNTHE, Kirch, Câpres &c. à vendre par J. R. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane
9 sep

ON a besoin d'une jeune domestique esclave. S'adresser au Nouveau Dépôt de Sangsues, rue Royale, No. 309, entre St. Philippe et Ursulines. PAUL TRASFORREST.
NOTA.—L'établissement offre à vendre: 36 onces sulfate de quinine, 10 barils tamarin, 4 cataplasme eau de fleurs d'orangers, 12 caisses eau de Seltz, ainsi que d'autres articles à très bas prix.
7 sept

BEURRE—6 tinques et 4 1/2 do. prime de Goshen, très propre pour famille, dernièrement reçues et à vendre par FOSDICK & BROTH, 60, Camp
7 sept

CIDRE—20 barils Newark, très supérieur, garanti doux et en bon ordre, à vendre par FOSDICK & BRO, 60, Camp
7 sept

UN jeu complet de Vitrines, convenable pour un magasin de détail, ou un magasin d'habillemens, à vendre par FOSDICK & BRO, 60, Camp.
7 sept

CAFE de Rio, en magasin, à vendre par SCHMIDT & Co, 56, Bienville.
7 sept

COUVERTURES françaises—3 points, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co, 56, rue Bienville.
7 sept

HUILE de Baleine, de Lin, et de Tanneur, en magasin et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
7 sep

PIERRES de toutes dimensions, pour trottoirs et gouttières, taillées ou grossières, posées en la troisième municipalité, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
7 sep

SALERATUS—50 barriques, pur dernièrement reçues, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
5 sep

POIVRE—100 sacs frais de Sumatra, dernièrement reçus, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
5 sep

CAFE—300 sacs prime vert de Rio à vendre en magasin, par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
5 sep

THE—300 caisses impérial, poudre à canon, Young Hyson et Poucheng, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.
5 sep

EAU de Vie de Pêches—16 barils supérieur, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
5 sep

GENIEVRE de Hollande—20 pipes, marque Anna, Schiedam, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
5 sep

CLOUS—500 barriques assortis, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
5 sep

BLANC de Baleine—50 caisses, en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
5 sep

SACS de Pitre—20,000 de deux boisseaux et demi, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier.
5 sep

VIN de Tenerife—114 barriques, dernièrement reçues, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
5 sep

HUILE de baleine—1900 gallons huile blanchie en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
5 sept

HUILE de baleine—1000 gallons raffinée, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
5 sept

CLOUS—marque Warehouse Iron & Co. en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
5 sept

CORDAGES de Manille et goudronnés, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
5 sept

BŒUF—125 barils prime, à l'inspection et à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti.
5 sept

HUILE—100 paniers huile d'olive en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 45, Vieille Levée.
5 sept

UN envoi de saucissons de Lyon, première qualité arrivé par la barque Shannon du Havre à vendre à bas prix par FORCADE & Co. 30, rue de Chartres
5 sept

CHAPEAUX CASIMIRS NOIRS pour hommes en débarquement du navire St. Mary et à vendre par FROST & Co. 10 Magasins.
7 aout

GRAINES pour oiseaux, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis
2 sep

GENIEVRE—75 caisses genièvre américain, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 Magasins
2 sep

CAFE DE JAVA—130 sacs, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 Magasins
2 sep

INDIGO—4 surons prime de Caracas, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 Magasins
2 sep

SUCRE—15 boucauts sucre de la Louisiane, récemment reçus et à vendre par B. & A. SOULIE, 55, Bienville au 1er.
2 sept

LES soussignés demandent cinq ou six laboureurs pour aller sur une habitation à quatre lieues de la ville. B. & A. SOULIE, 55, rue Bienville, au 1er.
2 sept

CHARBON—30 boucauts de Philadelphie en débarquement de la barque Sarah Hand, à vendre par T & S TOBY & BOGERT, 70, rue du Camp
2 sept

PORTER et Ale—10 barriques porter de Philadelphie, 17 do. ale et 47 barriques do. en débarquement de la barque Sarah Hand, à vendre par T & S TOBY & BOGERT, 70, rue du Camp
2 sept

HABILLEMENS—10 caisses chemises, Hickory, commune et mérinos, unies en coton blanc avec devant plissé, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
2 sept

BRODEQUINS—150 caisses à bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes, enfans et pour nègres, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
2 sept

COFFRES-FORTS à l'épreuve du feu—Salamander patentés et améliorés de Robertson et Rich, petites et moyennes dimensions à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
2 sept

BALANCES patentées de Stevens, pesant de 800 à 3000 livres, constamment en mains et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins
2 sept

FARINE—500 barils farine de choix, en débarquement du steamer Medonnian à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp
2 sept

CHAUX vive de Thomaston, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 47 Commune
2 sept

CIMENT, briques à feu, plâtre de Paris et craie à plâtrer constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acquéreurs, par G. BEDFORD, 47 Commune
2 sep

HUILE—Un assortiment général épuré, d'hiver d'été, en barriques et barils dernièrement reçu et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 40 Commune
1 sep

SUCRE en pains raffiné en barils et en caisses, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 40 Commune
1 sep

CHAUSSURES—300 caisses bottes, souliers et brodequins, de différentes descriptions, à vendre par FROST & co, 10 Magasins
1 sep

HABILLEMENS—Chemises rayées et pantalons de cotonnade, à vendre par FROST & co. 10 Magasins
1 sep

HUILE raffinée de Baleine—47 barils, en débarquement du navire Monsoon, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras.
10 aout

HUILE de Baleine—880 gallons huile épurée d'hiver en débarquement du navire Monsoon, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras.
10 aout

MARCHANDISES D'AUTOMNE, par les derniers arrivages de Boston et New-York, à vendre par les soussignés:
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 6/4 et 8/4 de large,
Do blanc 12/4 pour draps d'une seule largeur,
Flanelle, rouge, blanche, jaune et verte,
Satinet noir et bleu,
Casimir, nouveautés,
Cotonnade Log Cabin et Harrison,
Bonnets petits carreaux bleu et couleurs assorties,
Indiennes nouveautés, Merrimack bleu et autres,
Do deuil et demi-deuil,
Baleinine do do
Percale noire et couleur,
Serge en soie et en laine, pour tailleurs,
Piqué blanc et couleurs do do
Silesia pour doublures do do
Boutons en soie et autres do do
Soie à coudre, des meilleures marques,
Ouvré et damassé pour nappes et serviettes,
Mousseline damassée riche pour rideaux,
Fil patenté de Marshal et autres,
Chaussons écrus supérieurs,
Agrafes, aiguilles et épingles,
Percale et jaconat blanc, très belle qualité,
Mousseline suisse unie et à carreaux,
Indiennes à meubles, imprimées et unies,
Ouvrés de Russie et crash pour torchons,
Russie blanche et écrue.
Pour Habitations:
Coton Lowell 7/8 et 4/4,
Linsey et Kersey, très épais.
Do de Kentucky, croisé,
Couvertures Grenier, de 3 points, supérieures,
De américaines, Duffle,
Do de 12/4, très belle,
Cotonnade très belle et forte,
Une grande quantité d'autres articles, à vendre à bas prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD,
1 sout 35, rue de Chartres

PEET & MORTON,
(De la maison ci-devant Peet & North),
MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL,
No. 17, RUE DE CHARTRES,
REÇOIVENT par le John Minturn, en sus de leur précédent stock, et offrent à vendre à bas prix, pour du comptant:
70 caisses indiennes américaines,
40 balles toile à chemises, écrue, 3/4,
23 balles cotonnades Log Cabin,
10 balles toile à draps, écrue, de Waltham, 6/4,
20 balles toile à draps Indian Head, 4/4,
12 balles coutil écru, 15 dito Coutil rayée,
6 balles flanelle croisée, pour lits,
10 balles cotonnade croisée, de fantaisie,
20 caisses coton blanc à chemises, 4/4,
4 caisses coton à draps, 5/4, et 4 do. do. 12/4,
7 caisses jeans du Kentucky, assorti,
7 caisses batiste-coton noir,
6 caisses flanelle de Canton, blanche,
3 caisses mousseline anisée, blanche,
4 caisses excellent drap anglais,
2 caisses gambroons superfins, 4 do. kersey,
2 caisses bottes à la grecque, assorties,
6 caisses chaussettes blanches en coton, 4 do. do. grises
4 balles ouaté en coton, noire et blanche,
1 caisse mousseline de l'Inde, 2 caisses lin Bishop,
1 caisse lasting noir, et boutons en soie assortis,
1 caisse bretelles argentées et boutons à [illegible],
1 caisses idem en gomme élastique,
2 caisses jaconats blancs 4/4 et 6/4,
3 caisses casimir à la mode,
1 caisse lasting noir, 3/4 et 4/4,
1 caisse gros de Rhin, excellente qualité,
2 caisses bonnets de nuit pour femmes.
31 aout

A VENDRE par le soussigné à prix réduits: 15 barriques vin St. Julien et Montferrand, 10 do vin vieux, Haut [illegible], 15 tierçons de vieux vin blanc Sauterne et Barsac, 20 barriques de Vermillac de Gremont, 15 tierçons do vin de Madère, 8 do excellent vin do Madère, 5 do vin de Lunel, 1828, 4 barils vinaigre de vin blanc, 100 paniers Champagne marques Napoléon, Lanssecure, etc., 1,000 caisses vin de Bordeaux des meilleurs crûs, 20 do vin du Rhin diverses marques, 20 do vin de Bourgogne, 200 paniers excellente anisette de Bordeaux, 25 caisses absinthe suisse, 15 do prunes à l'eau de vie, 50 caisses liqueurs assorties de Paris et de Bordeaux, 1,000 boites sardines, 20 do cornichons, 20,000 bouchons, 8 caisses prunes de Bordeaux en jarres et en boites.
J. R. LOREILHE, 31 aout Encoignure Royale et Douane

DROGUERIES—Reçu dernièrement: Gomme arabique blanche choisie, Gomme Sénégal, huile de ricin, Camphre raffiné, Moutarde noire créole, Cochenille angloise, Acide, Alcool, à vendre par F. CUSACHS, 29 juil encoignure Condé et St. Philippe

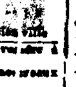
A LOUER, rue Bienville, encoignure Chartres, près l'Institution des Demoiselles; maison à briques et à étages, ayant une convertie et dallée, et ayant un balcon sur Bienville.
S'adresser à l'Institution de Demoiselles. 12 sep—12

PLATINA-CEMENT.
M. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition, qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents cariées. Cette pâte toute métallique, est incorruptible, elle s'applique presque liquide et sans être à chaud, n'est nullement désagréable et durcit en peu de temps. Il est prouvé que cette composition est d'une matière supérieure à celles dont plusieurs en ont employé jusqu'ici. M. LION a de plus découvert un élixir à rendre les dents blanches sans les gâter.
No. 44 rue Royale, entre Douane et Bienville. 20 juin

## PAR LE REGISTER.

Succession de Louis Moreau.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
SAMEDI trente septembre 1843, à 4 heures P. M., rue Royale, No. 275, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 16 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Moreau.
Les effets mobiliers appartenant à ladite succession et consistant en meubles meublans, argenterie, une montre en or, &c.
Conditions: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
19 sept

Succession de Marie Garcia, épouse de Charles Beaulieu.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
SAMEDI, vingt et un octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 29 juillet 1843, et aussi en vertu d'un jugement rendu par ladite Cour le 6 mai et signé le 11 mai 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Garcia, épouse de Charles Beaulieu, et aussi pour le compte de la communauté qui a existé entre ladite Marie Garcia et Charles Beaulieu, tous deux décédés, et afin d'opérer un partage, le lot de terre ci-après décrit, savoir:
Un lot de terre situé en cette paroisse, sur le chemin du Bayou ou rue Washington, de forme irrégulière et ayant cent vingt pieds de face au chemin du Bayou, trois cents pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. Lambert, cent quatre-vingts pieds de largeur dans le fond face à la rue Lepage, cent quatre-vingts pieds sur la ligne qui la sépare de la propriété de M. Clark, à gauche, soixante pieds sur une ligne parallèle au chemin du Bayou, s'étendant vers la propriété de M. Lambert, d'où ledit lot a cent vingt pieds sur une ligne perpendiculaire au chemin du Bayou; ensemble les édifices et les améliorations qui se trouvent sur ledit lot.
Conditions de la vente:—Un quart comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur la propriété vendue.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
N. B.—L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. Cuvillier, notaire public. 19 sept

Succession de Victoire Danos, veuve en premières noces de Diego Garcia et épouse décédée de Francisco Viala.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
LUNDI, seize Octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 8 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Victoire Danos, veuve en premières noces de Diego Garcia, et épouse décédée de Francisco Viala, les lots de terre ci-après décrits, savoir:
Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, à l'encoignure des rues St. Antoine et Urquhart, mesurant au pied français, trente pieds de face à la rue St. Antoine, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Urquhart, ensemble les bâtisses et constructions.
Un autre lot de terre attenant au précédent, mesurant au pied français trente pieds de face à la rue St. Antoine, sur cent vingt pieds de profondeur, ensemble les bâtisses y construites.
Ces deux lots de terre forment ensemble le terrain désigné par le No. 304, au plan du nouveau faubourg Marigny.
Conditions—comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Percy, not. pub. 14 sept

Succession de Baptiste Azeretto.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
JEUDI dix-neuf octobre 1843, à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu et conformément à un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Baptiste Azeretto, les propriétés foncières ci après désignées:
1o. Huit lots de terre situés dans le nouveau faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues des Français, Force, Union et Vertu, désignés par les Nos. un, deux, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix neuf et vingt, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, déposé en l'étude de L.T. Caire, notaire public, le 21 janvier 1843. Lesdits lots Nos un et deux mesurant, mesure française, trente pieds sur la rue des Français, sur cent vingt pieds de profondeur, et les autres lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Union, sur cent vingt pieds de profondeur, le lot No. vingt formant l'encoignure des rues Union et Force.
Conditions de la vente: comptant.
2o. Un lot et trois ilets de terre. Le lot étant situé à l'encoignure des rues des Français et Cascalve et désigné par le No quatre, mesurant soixante pieds de face à la rue des Français, sur cent pieds de profondeur et face à la rue Cascalve. Ensemble, LES AMELIORATIONS qui sont dessus. Les trois ilets de terre étant situés dans la ville de McDonogh, Nos. soixante-douze, soixante-quinze et quatre-vingt-quinze, conformément à un plan de ladite ville; l'ilet No. soixante-douze mesurant trois cents pieds sur chacune des rues Madison, Bringier, Monroe et Lapeyrouse; ilet No. quatre-vingt-quinze mesurant trois cents pieds sur chacune des rues suivantes, savoir: Madison, Bringier, Monroe et Lawrence; et l'ilet quatre-vingt-quinze mesurant trois cents pieds sur chacune des rues suivantes, savoir: Bringier, Franklin, Monroe et Lawrence; ensemble les améliorations qui s'y trouvent, et aussi soixante-onze Actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane.
Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock noté de la somme de $1,600 due depuis le premier août dernier, payable et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens et les intérêts qui sont dus. La balance du prix de l'adjudication payable comptant.
3o. Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés à l'encoignure des rues de Quartier et Chemin Public ou rue Front, mesurant vingt deux pieds et quatre lignes de face à cette dernière rue, sur soixante treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur de face à la première rue. Un autre lot attenant au précédent, mesurant vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue du Quartier, sur soixante treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de soixante treize pieds deux pouces et quatre lignes. Un troisième lot dans le fond du premierement décrit, mesurant vingt six pieds dix pouces quatre lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de soixante treize pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue du Quartier. Un quatrième lot attenant au dernièrement décrit, mesurant vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de soixante-treize pieds deux pouces et quatre lignes.
Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet tiré par A Ledoux, agent du Syndic au Alsdo, en faveur de la caisse d'Amortissement, de la Nouvelle-Orléans, de la somme de $14,373 90/100 du le 26 janvier 1847, avec les intérêts au taux de 6 1/2 pour cent au 26 juillet dernier jusqu'à échéance, payables semi-annuellement et représentés par vingt deux coupons d'intérêts de $797 12 cents, chaque échéant les 26 janvier et 26 juillet de chaque année de 1844 à 1847. L'acquéreur assumera également le paiement de deux des coupons de $797 12 cents, chaque du dit au 26 janvier et 26 juillet 1843. La balance du prix de l'adjudication payable comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
16 sept—16, 19, 20, 8, 19

Succession de J. J. C. Paris
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MERCREDI, vingt sept septembre 1843, à 4 heures de l'après midi, rue Bourbon, No. 279, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 13 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de J. J. C. Paris.
Les effets mobiliers appartenant à la succession et consistant en linges de corps, un lot de rasoirs, une montre d'argent, 340 volumes ouvrages divers, &c.
Conditions—comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
15 sept—3f en 16j

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Patrick McManns—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Daniel R. et Patrick Walsh exécuteurs testamentaires de Patrick McManus ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
19 sept—3 en 10

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession Louis Foucher.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par François Baulet, administrateur de la succession de Louis Foucher, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
16 sept—3 en 10

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Joseph Giordano—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Caroline Giraud, veuve de Joseph Giordano, tutrice de ses enfans mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
16 sept—3 en 10

COUR DES PREUVES—Attendu que Newland Holmes a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu William Brothers décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
16 sept—3en10

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Wooden S. Chappel.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par A. D. Docourt, administrateur de la succession de Wooden S. Chappel, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
9 sept—3 en 10j

ETAT DE LA LOUISIANE.—Paroisse de Plaquemines.—Cour des Preuves.—Succession de Louis Rappelet.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les curateurs de ladite succession ne serait point approuvé, enregistré et homologué, et la distribution des fonds en mains ne serait pas faite conformément audit compte.
Paroisse de Plaquemines, le 16 septembre 1843.
15 sep—3 G. LEONARD, juge

A VENDRE par les soussignés:
Vins de Marseille en barriques et 1/2 barriques,
Vins de Montferrant, en barriques,
De de St. Julien Médoc,
De de Léoville,
De de St. Emilion,
De de Madère, en quarts de pipes,
De d'Oporto, en quarts de pipes,
Genièvre de Hollande en pipes, barils et dames-jeannes,
Cognac âme. preuve, en 1/2 pipes et quarts.
3 a J. F. BERCIER & Co, 44, Ville Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
E. CORDEVIOLLE & LACROIX ont l'honneur de prévenir leurs habitués et le public en général, qu'ils ont transporté leur magasin du No. 66, encoignure Chartres et Bienville au No. 123 de la même rue, entre Conti et St. Louis; magasin qu'ils occupaient précédemment, et qu'ils n'avaient quitté que par suite de l'incendie dont ils ont été victimes le 5 janvier dernier.
Nouvelle Orléans, 30 août 1843. 31 aout

STLPHATE de quinine—300 onces garanti française, de Pelletier, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune
26 aout

ESPRIT de Thérébentine—11 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune
26 aout

HUILE de graine de lin—18 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.
25 aout

HUILE de baleine raffinée—46 bls. épurée d'hiver, 5 bls. de do, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.
26 aout

CHAUX fraîche de Thomaston—300 barils chaux de pierre, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 47, Commune.
17 aout

LES soussignés ont en magasin, et offrent à de bas prix, pour terminer plusieurs consignations,
14 balles couvertures de laine, françaises, pour nègres, à 3 points, très pesantes.
Vieille eau-de-vie de Cognac, supérieure.
Vin rouge, de diverses qualités, en barriques.
Vin rouge, en caisses, des marques les plus estimées et d'autres à bas prix.
Vin blanc en tierçons.
Amandes fraîches, à coques tendres.
Marasquin, Curaçao, et anisette.
Bouchons longs et courts.
4 sept. JORDY & BRASIER, No. 60, rue Royale.

CIMENT, Plâtre de Paris, Briques à feu &c.—500 barils ciment hydraulique, 80 de Plâtre de Paris, 20 milliers briques à feu anglaises et écossaises, 20 milliers briques à feu de Pennsocola, à vendre à bas prix en lots à la convenance des acheteurs, par G. BEDFORD, 17 aout 47, Commune

MARCHANDISES diverses—100 sacs café Rio et Java; 50 sacs en caisses de pâtes de Philadelphie; 180 boites de tabac; 75 caisses genièvre; 100 barils genièvre; 20 barils sucre; 15 quarts barriques eau-de-vie, 8 demi-pipes eau-de-vie de Cognac, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 Magasins

## PAR LE REGISTER.

Succession de Michel Marsher.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MARDI, trois octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 12 aout 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Michel Marsher, les lots de terre et esclaves ci-après décrits, savoir:
1o. Trois lots de terre désignés par les numéros vingt-sept et vingt-huit de l'ilet No. 33. Le lot No. 28 formant l'encoignure des rues Claiborne et Canal, mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue du Canal, sur cent vingt pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Claiborne, borné du côté de la rue Derbigny par le lot No. 27. Les lots numéros vingt-sept et vingt-huit, sont contigus et mesurent chaque vingt six pieds cinq pouces et trois lignes face à la rue du Canal, et s'étendant en profondeur cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles. Lesdits trois lots sont contigus et les améliorations qui sont dessus consistent en une maison à étage, une cuisine à étage et une écurie à étage d'environ soixante pieds de long, deux écuries, un puits; les banquettes sont en briques et les lots sont remblayés.
2o. Deux lots de terre désignés par les numéros onze et douze de l'ilet No. vingt-et-un, étant contigus et mesurant chaque vingt-six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Claiborne, et s'étendant en profondeur cent cinq pieds neuf pouces et trois lignes entre lignes parallèles; ledit lot No. douze, formant l'encoignure des rues Jackson et Claiborne; ensemble les améliorations qui sont dessus consistant en une maison à étage de quatre appartemens et galeries; lesdits améliorations sont sur le lot No. douze; lesdits deux lots sont entourés et remblayés, les banquettes sont en bois et sont également remblayées.
3o. Le lot numéro un de l'ilet numéro vingt, mesurant vingt six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Claiborne, et s'étendant en profondeur cent cinq pieds neuf pouces et trois lignes, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des rues Jackson et Claiborne.
4o. Le lot numéro deux de l'ilet numéro vingt, contigu au lot numéro un de l'ilet numéro vingt, mesurant vingt six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent cinq pieds neuf pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Les lots ci dessus sont décrits sur un plan fait par Jh. Pilié, voyer de la municipalité No. deux, en date du 1er. mai 1843, et déposé pour recours en l'étude de D. L. McCay, not. pub.
5o. Un lot de terre désigné par le numéro dix-neuf dans l'ilet compris entre les rues Canal, Jackson, Robertson et Claiborne, mesurant vingt-cinq pieds six 94/100 pouces de face à la rue Jackson sur cent six pieds six 90/100 pouces de profondeur, mesure américaine, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des rues Jackson et Claiborne.
6o. Un lot de terre désigné par le numéro dix-huit, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Jackson, Robertson et Claiborne, mesurant vingt cinq pieds six 94/100 pouces de face à la rue Jackson, sur cent six pieds six 90/100 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les deux lots sont entourés et remblayés, les banquettes sont en bois et sont également remblayées; lesdits lots sont décrits sur un plan fait par Frederick Wilkinson, député voyer général, en date du 18 mars 1839 et déposé en l'étude de H. B. Cénas, not. pub.
Cass, nègre âgé d'environ 61 ans,
Mary, négresse, âgée d'environ 28 ans, et son enfant Milly, d'environ sept ans.
Conditions de la vente:—Les propriétés foncières une moitié comptant et la balance à six et douze mois de crédit, les esclaves une moitié comptant et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, des par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, et en cas de non paiement à échéance lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à final paiement, cette dernière clause n'entraînant nullement les acquéreurs à retarder le paiement desdits billets. Les esclaves ne seront livrés que lorsque les conditions de la vente auront été remplies, et seront aux risques des acquéreurs.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
16 aout—3 en 30j
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant W Y Lewis, not. public.

Succession de Charles Beaulieu.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MERCREDI, vingt sept septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 19 aout 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Charles Beaulieu, l'esclave ci-après nommée, savoir:
MERCELITE alias NORMANTE, griffonne, âgée d'environ trente ans, adonnée à la boisson.
Conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement à échéance lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à paiement final.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Louis Amédée Ducatel not. pub 26 sout—3 en 30j

Successions de François alias Bonhomme Kernion h. c. l et de Thérèse Delveaux f. c. l
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
LUNDI vingt cinq septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu de deux ordres de vente rendus par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 aout 1843 et l'autre en date du 21 aout 1843, il sera vendu pour le compte des successions François alias Bonhomme Kernion h c l et de Thérèse Delveaux f c l, le lot de terre ci-après décrit, dont une moitié indivise appartient à la succession de François alias Bonhomme Kernion h. c. l. et l'autre moitié indivise à la succession de Thérèse Delveaux f. c. l. savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Annonciation de cette ville, à l'encoignure des rues Pacaniers et Richard, désigné par le numéro un de l'ilet numéro trente trois, mesurant soixante pieds de face à la rue Pacaniers, sur cent vingt pieds de face à la rue Richard; ensemble avec les bâtisses et autres améliorations qui sont dessus.
Conditions de la vente: Un tiers comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement à échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à parfait paiement.
AND. D. DORIOCOURT, Dep. Register des Testamens
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Amédée Ducatel not. pub 23 sout—3 en 30j

Succession de Joseph Gerl.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
LUNDI, deux octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 aout 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph Gerl, les esclaves ci-après nommés, savoir:
Daphné, négresse âgée d'environ 25 ans, et ses deux enfans, Henry jeune nègre âgé d'environ 7 ans, et Mary, mulâtresse âgée d'environ 4 ans.
Conditions—Comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. Laroque Turgeau, notaire public. 1 sept

Succession de Louis Lebreton d'Orgenoy.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MERCREDI quatre octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu de deux ordres rendus par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 aout 1843 et du 30 aout 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Lebreton d'Orgenoy, les propriétés foncières, esclaves et actions ci-après décrits, savoir:
Trois lots de terre situés au faubourg Marigny, près cette ville, désignés par les Nos. un, deux et trois, sur un plan particulier dressé par J. A. Pueyo, en date du 7 avril 1841, et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel; lesdits lots de terre mesurant au pied ——— savoir: le No. un, trente pieds six pouces de face à la rue Craps, sur soixante sept pieds neuf pouces huit lignes de profondeur; et les Nos. deux et trois, chacun trente pieds de face à la rue des Poètes, sur soixante-trois pieds dix pouces et six lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.
La moitié indivise d'un terrain situé dans l'ilet No. trois du faubourg Annonciation, ledit terrain désigné sous le No. quatre, ayant soixante pieds de face à la rue de la Vieille Levée, sur cent vingt pieds de profondeur, ainsi que ledit terrain est représenté au plan figuratif déposé en l'étude de Michel de Armas, alors notaire, par acte à son rapport en date du 25 mai 1816.
La moitié indivise d'un morceau de terre situé derrière cette ville, derrière la propriété de Mme veuve Dusseau Delacroix, sur sur le chemin du Bayou St Jean, ayant deux arpents de face, depuis la propriété susdite jusqu'aux possessions anciennement aux Jésuites, et dépendant aujourd'hui de la succession de Bertrand Gravier, ayant en totalité soixante-dix-sept arpens de superficie.
Un lot de terre au faubourg des Religieuses, dans la paroisse Jefferson, désigné par le No soixante-dix de l'ilet No. sept, sur un plan fait par le voyer-général de l'Etat, le 7 février 1832, et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, not. pub. de la Nouvelle-Orléans, le 27 mars de ladite année; ledit lot mesure trente pieds à Hercules Quay, sur cent vingt pieds de profondeur. Le tout mesure anglaise, borné d'un côté par le lot No. soixante-et-onze, et de l'autre côté par le lot No. soixante-neuf, et dans le fond par une partie des lots Nos. soixante-quatorze et soixante-quinze.
Le lot No. soixante-et-onze, dans le même ilet, sur le même plan, contigu au lot No. soixante-dix, faisant face à Hercules Quay et ayant les mêmes dimensions que ledit lot No. soixante-dix, borné d'un côté par le lot No. soixante-dix, de l'autre par le lot No. soixante-douze, et dans le fond par le lot No. soixante-quatorze.
Le lot numéro un de l'ilet No. 1 dudit faubourg, mesurant trente pieds de face à la rue Ste. Marie, sur cent huit pieds quatre pouces six lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. trois et cent sept pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. sept.
Le lot numéro sept de l'ilet numéro un du même faubourg, mesurant trente pieds de face à la rue Ste. Marie, sur cent sept pieds neuf pouces six lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. six, et cent sept pieds, deux pouces cinq lignes sur la ligne qui le sépare des lots Nos. quinze, quatorze et treize et une partie du lot No deux et ayant trente pieds de large dans le fond, ou il est borné par ledit lot No. huit.
Le lot numéro huit de l'ilet No. un, du même faubourg, mesure trente pieds de face à la rue Félicité, sur cent sept pieds, deux pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare des lots Nos. neuf, dix et onze et une partie du lot No. douze, et trente pieds de large dans le fond ou il est borné par le lot No. sept.
Le lot No. vingt-trois, de l'ilet No. deux, du même faubourg, mesure trente pieds de face à la rue Ste. Marie, sur cent sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. vingt et un, cent sept pieds trois pouces sur la ligne qui le sépare des lots Nos vingt quatre, vingt cinq vingt six et une partie du lot No. vingt sept et trente pieds de large dans le fond, où il est borné par le lot No. vingt deux.
Un lot de terre situé au faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, désigné par le numéro huit de l'ilet No. trois, sur un plan dudit faubourg fait par B. Buisson, voyer de la paroisse, le 3 mai 1832 et déposé en l'étude de G. R. Stringer, notaire en cette ville; ledit lot mesurant quarante pieds de face à la rue Troisième, sur cent vingt cinq pieds de profondeur.
François, jeune mulâtre âgé de 8 ans,
Marguerite, âgée de deux ans et demi,
Alphonse, âgé de 16 mois.
Vingt actions dans le fonds capital de la Banque des Améliorations, de cent piastres chaque.
Conditions comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant P. F. Labarre, notaire public.
2 septembre—3 en 30j

Succession de James Currell.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
VENDREDI 13 octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de James Currell, les propriétés foncières et actions ci-après décrites, savoir:
Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus; ledit lot situé en cette ville, dans l'ilet borné par les rues de la Douane, Canal, Bourbon et Dauphine, mesurant trente pieds de face à la rue de la Douane, sur quatre vingt douze pieds quatre pouces de profondeur et borné du côté de la rue Bourbon par la propriété de Mme. Martin Gordon Jnr. et du côté près de la rue Dauphine par la propriété d'Anthony Roach.
Cinq vingt quatrièmes de cent-quatre-vingt-un acres de terre situés dans la paroisse Jefferson et désignés plus particulièrement comme un lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan de cinq lots de terre de différentes dimensions, fait par C. F. Zimpel, député voyer, le 17 avril 1833 et maintenant déposé en l'étude de Félix Grima notaire en cette ville, lequel lot est connu comme faisant partie de l'habitation Macarty, borné en dessus par la ligne inférieure de la propriété de D. T. Walden et en dessous par la ligne supérieure du faubourg Lafayette et une partie de la ligne inférieure du faubourg des Religieuses, lesquelles trois lignes forment un angle aigu s'étendant au fleuve Mississipi sur la rive gauche dudit fleuve.
Cinq cent vingt cinq actions dans le fonds capital de la Banque du Gaz de cette ville.
Dix actions dans le fonds capital de la Banque du Canal de cette ville.
Douze actions dans le fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Vingt-quatre actions dans le fonds capital de la Compagnie d'assurance des Marchands de cette ville.
Conditions de la vente:—Le propriété foncière située en cette ville, un cinquième comptant et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit; la propriété située dans la paroisse Jefferson, un cinquième comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque sur lesdites propriétés; les actions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant F. Grima, notaire public.

A LOUER à bas prix pour jusqu'au 1er. novembre, les beaux Magasins, bien situés Nos. 23 et 24, Vieille Levée, bâtis en briques et couverts en ardoises, par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 1 sept 44, Poydras.

GUAYAVA, fraîche condé et différentes autres de pâtes de toutes qualités, telle que Amena, Limon, etc. reçu par les derniers arrivages et à vendre à bas prix par Y. GUASHAS, 26 ju encoignure St. Pierre et Chartres.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Municipalité No. Un.
AVIS est par le présent donné qu'une élection aura lieu le lundi deux octobre 1843, dans chacun des districts de la première municipalité, pour élire un recorder pour ladite Municipalité No. Un, en remplacement de feu Paul Bertus, décédé, dont l'emplacement sera fait par les inspecteurs et aux lieux suivans, savoir:
Dans le premier district—Au café de l'hôtel Conti, sous l'inspection de MM. Alex. Phillips et Newton Richards, inspecteurs, et A. Blondeau, Greffier.
Dans le second district—Au café de l'encoignure des rues Chartres et St. Pierre, sous l'inspection de MM. Mat. Gurlie et Ant. Dubuc, inspecteurs, et Armand Pellerin, Greffier.
Dans le troisième district—Au café de la rue d'Orléans, sous l'inspection de MM. M. Olly et J. E. Fabre, inspecteurs, et Victor Jourdan, greffier.
Dans le quatrième district—Au café de l'encoignure des rues St. Philippe et Royale, sous l'inspection de MM. Fred. Prévost et Loubière, inspecteurs, et A. Rousseau Greffier.
Dans le cinquième district—Au café de l'encoignure des rues Orléans et Tremé, sous l'inspection de MM. Jules Benit et Jos. Bourgeois, inspecteurs, et F. Calogne, greffier.
Nouvelle Orléans, le 12 septembre 1843.
14 sept—9 WILLIAM FREBET, Maire.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
ORDONNANCE relative au Bac ou Ferry en face de la Municipalité No. un.
Le Conseil de la Municipalité No. un décrète ce qui suit:
Article 1er. Qu'à dater du 1er octobre 1843, la Municipalité No. un aura le droit exclusif d'établir ou de faire établir un Ferry en face de cette Municipalité.
Art. 2me. Qu'un espace de cent pieds en face de cette Municipalité soit et demeure approprié à l'usage du dit Bac ou Ferry, au même lieu où il se trouve actuellement en face de la place publique.
Art. 3me. Qu'il ne sera permis à aucun navire d'amarrer devant le dit espace ci-dessus approprié, ou d'y étendre leurs cordes, cables, chaines ou de l'obstruer de quelque manière que ce soit.
Art. 4me. Qu'il ne sera permis à aucun chaland, pirogue ou bateau quelconque de stationner devant le dit espace; et que toute corde, cable, chaîne, etc., obstruant le débarcadère du dit Bac ou Ferry, devra être immédiatement coupée ou déplacée par le gardien ou l'officier du port.
Art. 5me. Qu'il sera du devoir de toute personne ou personnes affermant le dit Bac, d'avoir toujours prêt à traverser la rivière, un ou plusieurs bateaux à vapeur de dimensions assez grandes pour traverser à la fois au moins quatre voitures ou cabrouets, et d'avoir en outre un nombre suffisant de skiffs pour traverser les passagers dans le cas où les bateaux à vapeur seraient en réparation.
Art. 6me. Que le fermier ou les preneurs seront autorisés à percevoir les droits de péage suivants:
Par chaque piéton, 5c.
" chaque cheval, mulet, bête à corne, &c. 10c.
" chaque cheval attelé à un cabrouet ou wagon 75c.
" chaque cheval attelé à une charrette. 75c.
" chaque voiture à quatre roues et ses chevaux, $1
Art. 7me. Que le preneur ou les preneurs devront transporter libres de tout droit de péage tout corps de milice en service et leurs bagages, tous officiers de police en service et tous membres de jury allant ou revenant de l'endroit où leurs devoirs les auraient appelés.
Art. 8me. Que le Maire est et demeure autorisé à procéder à l'adjudication du dit privilège au plus offrant et dernier enchérisseur, le 25 courant, à son bureau, à l'heure de midi (en donnant préalablement avis dans une ou deux gazettes) pour l'espace de cinq années, à partir du 1er. octobre 1843, et finissant le 30 septembre 1848.
Art. 9me. Que le preneur ou les preneurs devront fournir des billets endossés à la satisfaction du Maire pour le montant total de la dite adjudication, lequel montant devra être subdivisé en sommes égales et payables mensuellement.
Art. 10. Que dans le cas où le preneur ou les preneurs et leurs cautions, manqueraient de payer leurs billets à l'échéance ou dans les six jours qui suivront, ils manqueraient à aucune des conditions imposées par la présente ordonnance, ledit preneur ou preneurs devront être considérés comme ayant forfait à leur contrat, et le Maire devra procéder à une seconde adjudication dudit Bac, à la folle enchère desdits preneur ou preneurs et de leurs cautions.
Art. 11. Qu'il ne sera permis à personne autre que le preneur ou preneurs, de transporter, au moyen de bateaux à vapeur, de cette municipalité à l'autre rive du fleuve, aucunes personnes, chevaux, bêtes à cornes, charrettes, voitures, etc., moyennant une rétribution quelconque, sous la peine d'une amende de cinquante piastres par chaque contravention, recouvrable à la requête de tout preneur ou preneurs, au profit des écoles publiques de cette municipalité.
(Signé) Z. LATOUR, Président pro temp.
Approuvé le 13 septembre 1843.
(Signé) WM. FREBET, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
AVIS est par le présent donné que je procéderai, à mon Bureau, lundi 25 septembre 1843, à midi, à l'adjudication du privilège d'établir un Bac ou Ferry, conformément à l'ordonnance précédente.
Nouvelle-Orléans, le 13 septembre 1843.
14 sep WM. FREBET, Maire.

MARCHANDISES SECHES.
LES soussignés viennent de recevoir par les navires Alabama, Washington, Ocmulgee et Union de New-York, un nouvel assortiment de marchandises pour la saison, parmi lesquelles se trouvent les articles suivans:
Indiennes en couleurs claires et foncées.
do. deuil et demi-deuil.
do. bleu merrimack et autres.
Bon teint à grands et petits carreaux.
Ginghams à carreaux pour robes.
Cotonnade pour pantalons et pour robes.
Ferandes blanches jaconat et coton batiste.
do. brochées et mousselines à raies et à carreaux.
Basin et jaconat blanc à mille raies.
Bas de coton blancs et couleurs, pour femmes et enfans.
Bas blancs et en couleur, très grands.
Chaussons de coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans.
Gants en fil et en coton, blancs et couleurs, pour hommes et pour femmes.
Flanelles blanche, verte, rouge et jaune, unies et croisées.
Mouchoirs blancs et en couleurs, pour la tête.
Percale noire et en couleur.
Toile d'Irlande et de Paris, par pièce et demi-pièce.
Ouvré damassé pour nappes et serviettes.
Nappes damassées 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 24 quarts.
Serviettes damassées ouvrées, en toile et en coton.
Courtepointes en piqué, 10, 12 et 14 quarts, et Couvertures coton.
Casimirs noirs et en couleurs, pour pantalons
do. légers, pour enfans.
Draps noirs et en couleurs.
Kentucky, Jeans et Satinets.
Botines unis, 4, 6, 8 et 10 quarts.
Cotons blancs superfins.
Toiles à draps, 6, 8, 10 et 12 quarts.
Crêpe noir et Soie d'Italie, noire, grande largeur.
Mousseline de laine et serges en laine, noires et en couleurs.
Velours noir, de soie et en coton.
Schals en laine, 4, 5, 6, 7 et 8 quarts. Mousseline laine Thibet et en coton.
Aiguilles, Epingles et Agrafes.
Galons, Lacets et Cordonnets.
Bobines de coton, Taylor, Alexander, Orelles, Anderson et Rowards.
Cravates en soie, Mouchoirs de soie, pour poche
Boutons de nacre pour chemises et pour gilets.
do. en soie, pour habits et gilets.
do. en métal et en os, pour pantalons.
Bretelles en soie, élastiques, en coton et en laine.
3, 4 et 5 quarts Cotons blancs et écrus.
Cotonnade denims, Coutil bleu croisé, Coutil à matelas.
Kerseys, coton rayé pour chemises, Linseys unis et à carreaux, coton Lowells, Fil patenté, noir, bleu, gris et en couleurs, Bordures pour matelas.
TOOLE & BARRIERE, 26 juillet No. 30, rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES.
NORTH & BROTHERS reçoivent actuellement par les navires Calumbo, Kilby & Vicksburg, un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en
Coton Lowell,
Linseys Lowell,
Indiennes bleues Merimack,
Indiennes unies Merimack,
Chaussettes de coton mêlé,
Chaussettes de coton écru,
Toile à draps en fil 10/4,
Do 12/4,
Diapré de fil damassé 6/4,
Do do 7/4,
Do do 8/4,
Do do 9/4,
Do do 10/4,
Essuie-mains diaprées,
Toile de Buckham,
Soie noire à coudre,
Jeans blancs,
Jeans de satin blanc,
Batiste noire,
Draps anglais grande largeur,
Draps américains grande largeur,
Mouchoirs de Madras,
Jeans écrus,
Toile à draps écrue,
Mouchoirs de batiste de fil,
Toile Maïère dorée,
Linon grande largeur,
Couvertures croisées,
Boutons de nacre (assortiment complet)
Agrafes,
Cotons en bobine,
Bombasin noir et vert,
Bretelles de différentes descriptions,
Epingles pour coiffure,
Lastings et boutons d'habit,
Boutons d'habit, en satin et autres de toutes descriptions.
Aussi:—16 caisses indiennes assorties, dessins nouveaux.
23 aout

SPECIFIQUE CONTRE LA FIEVRE JAUNE.
IL n'y a peut-être pas de médecin qui doute qu'il n'y a qu'une sorte de maladie nommée fièvre essentielle, depuis l'intermittente bénigne jusqu'à ces cruelles flegmasies, la fièvre jaune et la peste; ce sont des inflammations des membranes muqueuses, des voies digestives, accompagnées de toutes les complications et de toutes les modifications qui ont si longtemps caché leur vrai caractère, et les présentaient comme un groupe de fièvres pernicieuses qui entraînaient au tombeau les sept huitièmes de ceux qui avaient le malheur d'être atteints de la contagion. Et à présent que leurs causes, leurs symptômes sont mieux connus, le nombre de leurs victimes est encore immense. Je n'entreprendrai pas une description prolongée de ces maladies; mais une expérience de plus de dix années, et toujours couronnée du succès, m'ayant convaincu de l'efficacité du spécifique contre la fièvre jaune, je l'offre au public dans la conviction intime que j'ai de sa supériorité sur toute autre médecine connue.
L'office du docteur MARCHAND est rue de Bourbon, au coin de la rue St. Louis, où il sera depuis le jour jusqu'à sept heures, et depuis onze heures jusqu'à trois. Il donnera aussi ses soins aux maladies secrètes dans tous leurs degrés. Il guérit dans deux minutes, sans opération chirurgicale et sans douleur, le mal de dents, considéré comme maladie du périoste. 20 juillet

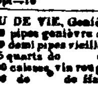
ON offre à vendre à très bas prix et à termes avantageux pour clore une société, une habitation dans la paroisse Pointe Coupée, sur le fleuve Mississipi, connue sous le nom d'habitation du débarcadère de la Rivière Rouge. Elle contient 700 arpens de superficie dont environ 180 déjà défrichés. Il existe sur cette terre une belle maison à étages, magasins et autres améliorations. La position de cette terre offre de grands avantages à une personne qui voudrait y tenir un magasin, un hôtel et un ferry.
S'adresser à la N. Orléans à M. J. Tarrios, 220, Royale ou à la Pointe Coupée à E. Demeruelle, ou E. Gerard.
9 sept—10

EAU DE VIE, Genièvre, etc.
10 pipes genièvre de Hollande, importation directe.
10 demi pipes vieille eau de vie.
15 quarts do do do.
300 caisses vin rouge St. Julien.
100 do de Haut Brion, Chateau Margaux, et Chateau Giscour.
100 do liqueurs.
20 do absynthe, à vendre par PETERS & MILLARD, 12 mai Nos. 34 et 35 Vieille Levée

VINS, eaux de vie, &c.
20 pipes vin madère,
15 demi do do
10 quarts do do
10 do do do Oporto.
20 do do Teneriffe.
10 douzaines vieux madère.
20 do de Sherry, pâle
40 boucauts porter de Londres, [illegible]
20 do bierre d'Ecosse, [illegible]
à vendre par PETERS & MILLARD, 24 avril. No 34 et 35 Vieille Levée.

GENIEVRE de Hollande marque steamboat et Orange d'importations anciennes et récentes, qualité supérieure, à vendre par SCHMIDT & Co 11 sept 56 Bienville

DROGUERIES—1000 liv. moutarde noire créole de nouvelle récolte, 400 liv. sago perlée, 100 liv. camphre raffiné, 400 liv. gomme sénégal belle, 400 liv. arrow root, 200 liv. moutarde de sorte, 20 barils graine de lin, 25 boites, 26 barils tamarin, à vendre à bas marché par F. CUSACHS. 6 juil Au coin des rues Condé et St. Philippe.

BLANC de baleine—126 caisses New Bedford première qualité, en débarquement, du navire John Minturn et à vendre par HARROD, DARLING & Co. 1 sep 40, Commune

BŒUF—60 barils et 18 demi do. à l'inspection à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 26 juillet 44, Poydras

TABAC—100 balles en feuilles du Kentucky, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée

THE impérial et poudre à canon, en boites de 6 à 12 liv., demi-boites et boites de fantaisie; aussi Thé noir Souchong, Souchong et Y. Hyson, à vendre par J. W. STANTON & Co. Magasins et Lafayette
2 aout

BOUTEILLES françaises en caisses de 100 chaque, dernièrement reçues, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 23 aout 44, Vieille Levée.

## VENTES DE CE JOUR.

Foin.
PAR F. H. PETITPAIN.
IL sera vendu cet après midi, à 4 1/2 heures, au magasin rue Bienville entre Rampart et Bourgogne.
600 Balles Foin du Nord. 19 sept.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
Meubles, Epiceries, Vins, &c.
IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui mardi, 19 du courant, à onze heures, à l'auction Mart, rue du Camp,
Une quantité de meubles neufs et de Hasard, convenables pour ménage bourgeoise.
A onze heures 1/2,
Un assortiment d'épiceries, vins supérieurs, eau de vie, genièvre, fruits à l'eau de vie, cerises, tabac, corde d'emballage, corde française, absynthe, kirchwaser, sel, anisette, &c.
19 sept—1

Succession de Fs. Aimeyrle.
Ventes à l'encan—PAR JOS. LECARPENTIER.
IL sera vendu le 19 septembre 1843, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 16 sept 1843, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Le lot No. 4, dans la section 27, du township No. 9, sud de la rangée 13 Est, contenant 72 acres 39/100.
2o. Les lots Nos 2 et 3, dans la section No 14 du township No. 9, sud de la rangée 13 Est, contenant 226 acres 43/100.
3o. Les lots 1 et 7, dans la section No. 17 du township No. 9, sud de la rangée 13 Est, contenant 186 acres 60/100.
4o. La section fractionnaire No. 21 du township No 9 sud, de la rangée 13 Est, contenant 154 acres 80/100
5o. La section fractionnaire No. 20 du township No 9 sud, de la rangée 13 Est, contenant 110 acres 21/100
6o. La section fractionnaire No. 16 du township No. 9 sud, de la rangée 13 Est, contenant 91 acres 18/100.
7o. Le lot No. 4, dans la section No. 18 du township No. 9 sud, de la rangée 13 Est, contenant 27 acres 77/100.
8o. La section fractionnaire No. 13 du township No 9 sud, de la rangée 12 Est, contenant 72 acres 37/100.
9o. Le lot No. 3, dans la section No. 13 du township No. 9 sud, de la rangée 12 Est, contenant 32 acres 56/100.
10. Le lot No. 8, dans la section No. 22 du township No 9 sud, de la rangée 12 Est, contenant 68 acres 25/100
11. Les lots 1 et 2, dans la section No. 2 du township No 9 sud, de la rangée 17 Est, contenant 263 acres 90/100.
La propriété ci-dessus mentionnée, est située au bord du Lac Pontchartrain, dans la paroisse St. Tammany, entre le bayou Lacombe et le bayou Bonfouca, formant ensemble 1,396 36/100 d'acres.
Clauses et conditions de la vente—Un dixième comptant, et la balance à un, deux, et trois ans de crédit, en billets de bons endosseurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Chs. Boudousquié, not. pub. 19 aout—21, 19 & 16

## VENTES A L'ENCAN.

Esclaves! Esclaves!
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
IL sera vendu à l'encan mercredi, 20 du courant, à midi, à l'arcade de Banks,
Neuf esclaves de valeur, se composant de domestiques des deux sexes et femelles, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, charretiers, domestiques de magasin et nègres de champ.
Plus de détails, au moment de la vente. 19 sept 2

PAR A. FERNANDEZ & Co.
IL sera vendu mercredi, 20 du courant, à 3 heures P. M. vis à vis les bâtisses triangulaires, la cargaison de la navire Irad Ferry, consistant en:
300 caisses vins, chateau Lafitte, Brane, Mouton et Haut Brion,
24 caisses absynthe suisse,
50 do liqueurs assorties,
100 quarts pipes Madère de Marseilles,
100 do de vin de Porto,
25 caisses curaçao.
Conditions, comptant. 19 sept—3

PAR J. A. BLACHE.
IL sera vendu, vendredi prochain, 22 courant, à midi, à la Bourse St. Louis.
La goëlette RICHARD ST. JOHN, du port de 43 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, telle qu'elle est maintenant mouillée vis à vis la rue St. Pierre, et conformément à l'inventaire qu'on peut examiner au No. 29, rue Conti. 16 sep—5

Ale et Porter.
PAR SYKES & HYDES.
A. DEVALL, encanteur.
IL sera vendu mercredi 20 du courant, à 10 heures, au No. 70 rue du Camp,
24 boucauds et 50 barils Ale et Porter. 16 sept.

PAR A. FERNANDEZ & Co.
A la folle enchère de Mr. P. J. Songeron.
IL sera vendu, le mardi 26 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,
La négresse JULIE, âgée de 30 ans, garantie des vices et maladies prévus par la loi, à l'exception d'un mal à la jambe qu'elle a eu et qui est cicatrisé. Julie est bonne blanchisseuse et repasseuse, et bonne servante de maison.
Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant M. Agaisse, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 sep

CONFORMEMENT à un acte du Congrès de la République du Texas, approuvé le 16 janvier 1843, et conformément aux instructions de l'honorable G. W. Hill, secrétaire de la Guerre et de la Marine, les soussignés offrent en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, dans la ville de Galveston, le 16 octobre prochain, à midi, le gouvernement du Texas, savoir: Le brig ARCHER, et la goëlette SAN BERNARD, actuellement mouillés dans le port de Galveston, ensemble leurs voiles, agrès, apparaux et meubles.
Le brick est d'environ 450 tonneaux, et la goëlette d'environ 140 tonneaux.
Ces navires ont été construits à Baltimore, de bon matériaux, pour le service de la marine du Texas en 1839. Ils sont doublés et chevillés en cuivre, on lui actuellement les réparer à neuf et les approprier à la marine marchande, et ils seront en très bon état pour tous rapports.
Aussi au même lieu et à la même époque, les deux machines à vapeur à basse pression du steamer Zavala, de la force de 150 chevaux chacune, presque neuves et en très bon état.
Conditions de la vente: Moitié comptant, et la balance à 60 jours de crédit, du jour de la vente, en billets endossés et hypothèque sur les navires.
W.M. BRYAN, W. C. BRASHEAR, Commissaires de la Marine.
12 sept—30

H. DE GOER & RIFFLARD,
Importeurs de Marchandises Sèches, françaises, anglaises et allemandes.
TIENNENT AUSSI:
MARCHANDISES DU PAYS, MANUFACTURÉES, et toutes espèces de Marchandises de laine et de coton, pour nègres et pour habitation.
NOUVELLE-ORLEANS, No. 35, rue de Chartres.
H. DE GOER, Paris.
J. RIFFLARD, Nlle.-Orléans. 20 juil

AVI- AUX HABITANTS

L. DUPERRON
&
E. DELCAMBRE,
DRS DENTISTES.

280, RUE BOURBON,
Entre St.-Philippe et Dumaine.
ONT l'honneur de prévenir les habitans de St.-Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville Lafourche, des Attakapas, &c., que le Dr. E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs L. Duperron et E. Delcambre garantissent toujours leurs ouvrages et leurs opérations, prévienent les personnes qui honorent M. Delcambre de leur confiance, que si dans la suite elles avaient quelques réclamations à faire, leur établissement qui est permanent à la Nouvelle Orléans, y ferait promptement droit. En conséquence, les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les pièces de dents artificielles, les obturateurs et les rateliers complets, pour lesquels il a des procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération. 17 mai—

AVIS DE DENTISTE.
D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette assistance, pouvoir opérer les patiens sans délai.
Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instans, et il détruit entièrement le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. Le remède, cependant, pourrait être induit à croire que ce remède est offert comme un "panacée universelle", mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.
Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les sceptiques peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:
Rev. W. A. Scott, Dr. W. H Tagarden,
J. W. Stanton, L. E. Generally,
C. P. Young, C. W. Tobin,
E. Morton Quirk, W. H. Wheaton,
H. Williams, W. G. Latham,
Mr. Whitney, Capt. Taylor, Balize,
H. Page, E. Morehead,
Wm. Sleverson
Ex détruisant primitivement le nerf avec ce remède, on évite la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le fait par l'ancienne méthode, ce qui devient très ... 11 fev

DR. BLANCHARD,
Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.
POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.
Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation des dents.
Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.
Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instants, plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.
L'opération se fait sans causer aucune douleur, et le chêve en quelques minutes.
Récemment inventé pour aviser les Dents.
Or glacé sans aucun alliage, plus malléable et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.
Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber le dents.
Lithe-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.
Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.
Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.
Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.
Opiat au quinquina, pour nettoyer et fortifier les dents.
Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.
A son Cabinet, rue Royale, 166, entre St. Louis et Conti, tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.
Aussi—Au magasin rue de Chartres, No. 47. mars

EAU et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte pectorale de mou de veau.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit les coqueluches. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; on a même recours avec succès dans la phthisie pulmonaire et les voies intérieures.
Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.
On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tarrios, No. 220, rue Royale où se trouve également la pâte de mou de veau.

AVIS—Les soussignés ont formé une société sous la raison de DEGELOS & GRASS, pour la transaction des affaires de commission en général.
Nouvelle-Orléans, 1 septembre 1843.
PIERRE A. DEGELOS, JOSEPH A. GRASS.
2 sep—d 1 Encoignure des rues St. Louis et Levée.

PAR BUL... No. 8
CONDITI...
Journal quotid... Journal de la c... semaine, un...
LES ANNONCE...
LES THEATRES...
STEAMER ENT...
LE STEAM... Commandant
De N. York pour ... Jeudi, 13 juillet ... Jeudi, 21 ... Jeudi, 19 oct...
POUR LA F...
STEAMER...
AQUEBO... NOUVE... LIGNE DE...
A LOU...
A LOU...